

CONSEIL D'ECOLE n° 2
2017-2018

29 janvier 2018, à Morette, à 19h.

Présents :

Mairies :

MORETTE : Claire-Marie Jobin : adjointe à la municipalité de Morette, Aude Picard-Wolff maire de Morette (excusée).

CRAS : Françoise Deplantes, Conseillère Municipale, Bénédicte Cheval, Ajointe aux affaires scolaires.

Syndicat Scolaire Intercommunal : Présidente : Nicole Di Maria

Directrices et enseignantes des écoles de Morette et Cras: Battuz Monique et Roche Fabienne (Morette), Watré Catherine et Camus-Seller Hélène (Cras).

Parents délégués: Bojidarovitch Romain, Massimino Sandra, Boivin Pauline, Favier Catherine, Marie Dorothée

Personnels de cantine, garderie et temps périscolaires de Morette et Cras (employées du SSI et/ou des communes) : Crépin Isabelle

1- ORGANISATION GENERALE

a) Les classes :

Prévisions d'effectifs rentrée 2018 :

PS : 13 MS : 9 GS : 11 ; (TPS : 8 ou 7)

CP : 9 ; CE1 : 18 ; CE2 : 8 ; CM1 : 13 ; CM2 : 10

cycle 1 : 33 cycle 2 : 35 cycle 3 : 23

Les répartitions ne sont pas encore définies en cette période de l'année .

Les directrices sont en recherche d'informations auprès des mairies afin de connaître l'état des arrivées de nouvelles familles et demandent à être tenues informées le plus rapidement possible afin d'établir des prévisions d'effectifs pour les années à venir.

b) Organisation des écoles

Même si aucune répartition n'est encore envisagée à ce jour , il va y avoir un nombre important d'élèves en cycle 2 l'an prochain à Morette et l'école maternelle est elle aussi chargée (33 élèves).

Dans l'éventualité que la grande-section soit à Morette, on pourrait avoir un effectif bien supérieur à celui que l'on a aujourd'hui et cela poserait un certain nombre de problèmes que les enseignantes souhaitent soulever afin d'anticiper pour la rentrée prochaine.

Matériel : (bureaux, chaises dans les classes, l'espace cantine, et temps périscolaires...

Mais quelles seraient également, les prévisions pour les postes d' A.T.S.E.M ,si des élèves de maternelle étaient à Morette ?

Le syndicat intercommunal, en la personne de Mme Cheval Bénédicte, dit qu'il est difficile d'apporter une réponse maintenant, tout dépendra de la répartition choisie par les enseignantes en juin et des recrutements effectués.

– Morette : point sur la rénovation du bâtiment mairie qui inclura la salle communale.
C'est un projet actuellement à l'étude .Une subvention a été obtenue qui devrait permettre d'envisager une rénovation importante du bâtiment mairie ainsi que ses abords...
Repenser le bâtiment en terme de fonctionnalité et de sécurité amène à s'interroger sur :

- Les cheminements piétons à sécuriser / l'utilisation de la salle par les classes / préau extérieur.
- L'utilisation de la salle par les classes et pendant le périscolaire (la superficie de cette salle est intéressante).
- une isolation phonique .
Le début des travaux pourrait avoir lieu en janvier 2019, il s'effectuera en plusieurs phases, la fin des travaux serait prévue pour fin 2019 .
- Les enseignantes de Morette demandent à la mairie s'il était possible d'ouvrir la cloison de la salle, les mercredis matins lors des ateliers musique (danse).
- La journée du 11 mai sera un jour vaqué et sera transférée sur 2 mercredis après-midis.
Il y aura école à la journée , les mercredis 4 avril et 2 mai .
L'organisation horaire reste encore à étudier.

c) Les services aux familles

La cantine :

Compte-tenu des effectifs à Morette l'an prochain quelles dispositions prendre ?(vu plus haut)

La garderie :

- Lors du premier conseil d'école il avait été demandé par les parents d'élèves l'élargissement de la période de garderie. La question posée était de savoir combien de familles sont réellement concernées par cet allongement du temps de garderie ?

Les délégués remettront cette question à l'ordre du jour afin d'apporter une réponse au prochain conseil d'école au mois de Juin .

Le périscolaire :

Les délégués souhaitent remercier le personnel du syndicat scolaire car ils ont été entendus concernant l'information sur les activités du périscolaire.

En effet, un planning hebdomadaire est à présent affiché sur les portes des cantines.

Un compte-rendu a également été diffusé dans les journaux communaux.

Le transport :

- Morette : problème des quelques minutes de battement avant l'ouverture officielle de l'école les mercredis, les enfants arrivant 5 minutes trop tôt.

Ne pourrait on pas décaler nos horaires ?

Une demande de dérogation pourrait-elle être envisagée par la mairie de Morette sous forme d'un procès verbal : fixant les horaires à 8h55 /11h55 ? Cette demande va être étudiée par la commune de Morette.

Lire et faire lire : Les intervenantes se sont excusées pour leur absence mais leurs interventions sont toujours en cours sur les 2 communes et se déroulent correctement.

2- PROJETS :

Communs aux deux écoles :

-Cross : il se déroulera le mercredi matin 9 Mai . L'organisation sera confirmée plus tard.

Le cross s'est inscrit cette année sous la forme d'un parcours solidaire : « *parcours solidaire du coeur* » proposée par la fédération française de cardiologie.

Chaque classe pourra travailler en amont sur la nécessité et les bienfaits du sport.

-Mare pédagogique : Catherine a contacté Espace Nature Isère par mail pour leur demander de contacter la mairie de Cras.

Mais lors d'un conseil de maîtres, les enseignantes pensent que cette année il sera difficile de mettre en place des activités autour de la mare et d'exploiter correctement ces séances.

Il serait préférable de remettre à l'année prochaine et ne penser ce projet que tous les 2 ans ?...

- **Projet patrimoine avec Atout Cras** : a été annulé .

- **Bibliothèque** : La municipalité de Poliénas propose aux écoles de Cras et Morette d'emprunter éventuellement des ouvrages à la bibliothèque dont l'association : « le jardin des mots » est l'animatrice.

Mme Camus Seller faisant partie du bureau de l'association, a eu l'accord pour réaliser des emprunts de livres avec nos classes.

En partenariat avec la classe de cycle 3 de Poliénas, Mme Camus seller souhaiterait que les élèves participent à une « **journée rencontre** » où un parcours sportif serait organisé sur la commune de Poliénas) en complément d'une visite de la bibliothèque.

Ecole de Cras

- **Casemate** : Mercredi matin 31 janvier. Exposition sciences, interactive sur le thème des 4 saisons .
- **Cirque** : en cours
- **Développement durable** : en cours
- **Premiers secours** :
Mme Camus Seller Hélène a trouvé une intervenante pour l'AFPS, infirmière scolaire rattachée au collège Condorcet, qui interviendra dans la classe de cycle 3 pour une sensibilisation aux gestes de premiers secours (les mercredis matins sur la période de mars/avril).
Hélène envisage de faire suivre à ses élèves, une formation à la prévention routière une année et celle sur les gestes de premiers secours l'année suivante. Ces formations correspondent à des attestations incluses au programme du cycle 3.
La troisième attestation que les élèves devront valider sera le « brevet de natation » qui se fera au collège en 6 ème dernière année du cycle 3.
- **Projet solidaire des CM** : Aide financière à deux étudiants participant au 4L Trophy. La récolte de fonds fut un projet où les élèves se sont montrés très investis (organisation, gestion , communication) de cette petite fête. Mme Camus Seller tient à dire que ce projet a été porteur et fédérateur pour l'ensemble du groupe classe.

Ecole de Morette :

- **Piscine** : en cours
- **Classe de découverte** : Prévues du 28 mai au 1er juin à St Andéol .Une réunion avec les parents a eu lieu le 25 janvier à 18h30 à Morette.
Le financement reste un souci mais des parents vont se mobiliser afin de proposer quelques activités pour récolter un peu d'argent et diminuer ainsi le coût du séjour par enfant. Le sou des écoles apportera aussi son aide financière par le biais d'une subvention attribuée au projet .
- **Permis piéton** : Le gendarme en responsabilité des actions APER à l'école et qui a déjà proposé cette action à l'école par le passé, a rencontré Mme Roche et lui a signalé la reprise de cette action mise en sommeil quelques temps.
Les enseignantes attendent un nouveau contact pour plus de renseignements et planification des interventions.

3 -ORGANISATION DE LA SEMAINE DE 4 jours ½.

La question de la modification des rythmes scolaires donne lieu à un vote :

- 1 voix par commune (soit 2 voix).
- 1 voix pour le président du SSI
- 4 voix enseignants
- 4 voix parents délégués

Les délégués veulent répartir leur voix en fonction des avis exprimés en retour des réponses au questionnaire envoyé aux familles.

Résultat du Vote :

POUR le maintien de l'organisation actuelle 4 jours ½ travaillés dont le mercredi matin : 7 voix

CONTRE : 3 voix

ABSTENTION: 1 voix

La majorité est POUR le maintien de la semaine à 4 jours et demi .

Au sein du Bassin Intercommunal d'Ecoles il y a :

1 demande de changement sur le RPI (Notre Dame de l'Osier, Vatilieu, Chantesse) et

1 maintien sur le RPI (Cras /Morette)

Le conseil syndical va se réunir et prendra une délibération qui actera les 2 décisions.

La décision finale appartiendra à la D.A.S.E.N (*directeur académique des services de l'Éducation nationale*) pour l'un et l'autre des regroupements.

Cependant les délégués font remonter que certaines familles sont mécontentes en ce qui concerne :

- L'organisation et le fonctionnement
- Le contenu des T.A.P

Les municipalités et les délégués de parents d'élèves soulignent qu'il serait bon de redéfinir les objectifs , le fonctionnement et les contenus des TAP. Dès cette fin d'année seront engagées des réflexions pour améliorer la qualité de ces temps , les équipes seront constituées de représentants municipaux, parents, personnels et enseignants.

Fin de séance : 21h00

Date du Conseil d'école n°3
Le Lundi 11 Juin 2018 à 19h00
à l'école maternelle de CRAS

